

Soutenance d'Habilitation à Diriger des Recherches de Jérôme Lamy

Le 24 novembre 2014, à 14h, salle des thèses, bâtiment d'Alembert,
à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
5-7 boulevard d'Alembert, à Guyancourt

Devant le jury composé de :

Jean-Louis Fabiani (École des Hautes Études en Sciences Sociales), Président du jury
Pascale Laborier (Université Paris Ouest – Nanterre La Défense), Rapporteur
Frédéric Lebaron (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), Examineur
Claude Rosental (Centre National de la Recherche Scientifique), Rapporteur
Simon Schaffer (Université de Cambridge), Rapporteur
Laurent Willemez (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), Garant

« Faire de la sociologie historique des sciences et des techniques »

La sociologie historique des sciences et des techniques est, davantage qu'une discipline, une pratique et une mise en œuvre d'un ensemble varié de méthodes historiques et sociologiques croisées. Elle s'impose dans l'ordre de l'expérience continuée de recherche. Cette habilitation à diriger des recherches porte donc la marque de cette épistémologie composite qui associe des modalités d'enquêtes où se croisent dépouillements d'archives, entretiens, observations ethnographiques et analyses des circulations conceptuelles. La sociologie historique, l'histoire sociale et les *Science and Technology Studies* forment le noyau heuristique à partir duquel peut s'opérer un déploiement une casuistique qui, par sa variété, s'offre en champ d'expérimentation permanent.

Trois grands ensembles de recherches sont présentées qui articulent une pratique et une mise à l'épreuve de la sociologie historique des sciences et des techniques.

La première partie envisage la possibilité de mener une étude sociologique et historique des concepts. La contextualisation des concepts marxistes employés pour les études sociales des sciences et des techniques menées depuis un siècle permet de restituer la variété des cadres socio-épistémiques qui ont donné lieu à des oblitérations par incorporation, des torsions théoriques ou des tentatives exégétiques. Le cas de l'épistémè foucauldienne, analysée dans la longue durée permet de pointer la difficulté d'usage d'une notion frustrante parce qu'inapplicable en pratique et qui ne cesse de faire retour au grès des réarrangements heuristiques.

La deuxième partie se centre sur la notion de discipline, cette formation plus ou moins solidement constituée d'appareils théoriques, d'ensembles instrumentaux, de plans méthodologiques et de modes d'apprentissage, la discipline constitue un point nodal des façons de connaître. L'émergence de la physique spatiale au milieu des années 1960, permet d'analyser, à partir de la théorie écologie d'Andrew Abbott, la façon dont les compétences disciplinaires sont disputées. De même, l'océanographie spatiale, dans les années 1980 et 1990, s'impose dans une rupture technologique qui réordonne les points d'appuis politiques et scientifiques.

La troisième partie de l'HDR développe une proposition théorique sur les modes contemporains de gouvernement des sciences et des techniques. Si la notion d'expertise semble aujourd'hui occuper une place prépondérante dans l'analyse, son efficace heuristique reste encore floue. En miroir, je propose une réflexion sur un régime régulateur des sciences et des techniques qui, appuyé sur le droit, soumis à une agonistique professionnelle puissante, situé dans une bureaucratie aux formes spécifiques et articulé à un réseau de valeurs, propose une analytique du rapport savoir/pouvoir.